

14.01.2015 - 11:00 Uhr

Baromètre des risques 2015 d'Allianz: les modifications réglementaires et législatives représentent le principal risque pour les entreprises suisses

Wallisellen (ots) -

- Les experts en risque d'Allianz considèrent la perte d'exploitation et l'interruption de la chaîne d'approvisionnement, les catastrophes naturelles ainsi que les incendies et les explosions comme les principaux risques commerciaux de l'année 2015.
- En Suisse, les modifications réglementaires et législatives arrivent pour la première fois en tête des risques, devant la perte d'exploitation et les troubles politiques/sociaux.
- Les cyberrisques gagnent du terrain.

Dans une économie toujours plus interconnectée, les risques de perturbations des processus opérationnels augmentent. Dans le même temps, les entreprises demeurent exposées à des menaces traditionnelles telles que la perte d'exploitation et l'interruption de la chaîne d'approvisionnement (46% des sondés), les catastrophes naturelles (30%) ainsi que les incendies et explosions (27%). Les cyberrisques (17%) et les risques politiques (11%) gagnent également en importance. Tels sont les résultats de la quatrième édition du Baromètre des risques 2015 d'Allianz auquel ont participé plus de 500 gestionnaires de risques et experts dans le domaine de l'assurance des entreprises du groupe Allianz ainsi que d'entreprises mondiales de 47 pays.

Compte tenu de l'interdépendance croissante entre les secteurs industriels et les processus, les entreprises sont aujourd'hui confrontées à la multiplication des éléments perturbateurs susceptibles d'interrompre leur exploitation. «Les effets négatifs peuvent se propager rapidement et un risque peut en entraîner de nombreux autres. Ainsi, les catastrophes naturelles et les cyberattaques peuvent non seulement interrompre l'exploitation d'une entreprise, mais également paralyser une branche complète ou une infrastructure essentielle», déclare Chris Fischer Hirs, CEO d'Allianz Global Corporate & Specialty SE (AGCS), assureur des risques industriels et spéciaux d'Allianz SE. «La gestion des risques doit refléter cette nouvelle réalité. Les entreprises qui anticipent les conséquences des interactions peuvent limiter les dommages, voire les éviter. Pour maîtriser les risques actuels, elles doivent également renforcer la collaboration entre différentes fonctions internes.»

Les principaux risques pour les entreprises suisses

Si l'interruption d'exploitation compte parmi les principaux risques en Suisse pour plus de 26% des experts d'Allianz interrogés et occupe la deuxième place (première place en 2014 avec 44%), les modifications réglementaires et législatives préoccupent désormais tout particulièrement les experts en risques. Ce risque commercial figure ainsi loin devant en tête du classement (42%) et affiche une forte progression par rapport à l'enquête de l'année précédente (troisième place en 2014). «Les entreprises suisses sont généralement actives à l'international et très orientées vers l'exportation. Cela signifie aussi qu'elles sont confrontées à l'évolution constante des lois et règlements, ce qui peut avoir un impact négatif sur leur activité. Mais les initiatives politiques contre l'immigration de masse et Ecopop ont aussi manifestement laissé des traces en Suisse, les incertitudes ont augmenté», déclare Severin Moser, CEO d'Allianz Suisse, pour résumer le climat. «Les entreprises suisses ont besoin de conditions-cadres fiables et dépendent de spécialistes internationaux. Par conséquent, j'espère que les intérêts économiques seront suffisamment pris en compte lors de la transposition légale de l'initiative contre l'immigration de masse.»

Les tensions politiques alimentent les incertitudes

Mais le durcissement de la situation géopolitique est également une source de préoccupation croissante pour les entreprises suisses, qui considèrent les risques politiques comme l'une des principales causes d'interruption de la chaîne d'approvisionnement. Il n'est donc pas surprenant que les troubles politiques/sociaux soient perçus comme une menace accrue par 26% des sondés et figure pour la première fois parmi les trois principaux risques commerciaux en Suisse, devant la cybercriminalité (21%) et la concurrence (16%). «Aujourd'hui, les risques pays évoluent plus rapidement que par le passé, ce qui rend également les évaluations de risques plus volatiles»,

déclare Severin Moser. Cette année, la chute des prix du pétrole pourrait être une autre source de tensions politiques dans la mesure où les finances publiques des pays très dépendants des exportations d'or noir vont en pâtir. Selon le Baromètre des risques, la lutte contre les risques politiques et le terrorisme représentera l'une des principales missions de la gestion des risques pour les cinq années à venir. Les fluctuations de marché (p. ex. cours de change et taux d'intérêt), qui font également leur apparition à la quatrième place du classement, sont considérées comme l'un des principaux risques en Suisse par 21% des experts en risques d'Allianz Suisse.

Les cyberrisques gagnent du terrain

En outre, de plus en plus d'entreprises dans le monde sont confrontées aux dangers du cyberspace. Dans le Baromètre des risques 2015 d'Allianz, la cybercriminalité et les pannes informatiques figurent désormais parmi dans le top 5 des risques mondiaux (17%) et sont citées par 21% des sondés en Suisse (sixième place). «Compte tenu de ses relations avec le reste du monde, l'économie suisse est gravement menacée par la cybercriminalité», affirme Severin Moser. Selon lui, il n'existe pas de protection absolue, chaque entreprise doit décider de supporter ou non les risques de sécurité restants ou de les transférer à un assureur. Il ajoute qu'il est impératif cependant que les entreprises effectuent des analyses de risques complètes en interne et qu'elles mobilisent des moyens suffisants pour éviter les pertes de production en cas d'incidents de sécurité informatique.

De plus amples informations ainsi que le Baromètre des risques 2015 d'Allianz sont disponibles au téléchargement ici: <http://ots.ch/lZlus>

Vous trouverez ce communiqué de presse ainsi que d'autres communiqués d'Allianz Suisse sur notre portail Internet www.allianz.ch/news.

Contact:

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01
courriel: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Bernd de Wall, téléphone: 058 358 84 14
courriel: bernd.dewall@allianz.ch

AGCS:

Heidi Polke, téléphone: +49 89 3800 14303
courriel: heidi.polke@allianz.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100767084> abgerufen werden.